

Image not found or type unknown



Alimenter un compte bancaire bloqué

Par **JacquesB**, le **17/10/2016** à **00:49**

Bonjour,rrn- Mon compte bancaire a été bloqué pour 15 jours suite à une saisie attribution (infructueuse) .rn- Avant l'expiration des 15 jours un prélèvement couvrant les opérations Carte Bleue du mois doit intervenir; il n'y a aucune autre opération (débit ou crédit) à venir sur le compte.rn- Le prélèvement prévu est supérieur au solde du compte. rn- Ai je le droit d'approvisionner le compte pour que le solde couvre le prélèvement?rrnMerci très sincèrement de vos réponsesrrnPS J'ai demandé une main levée à l'huissier mais elle interviendra postérieurement à la date du prélèvement